

XXI. LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE II.

L'Empire, épopée et consolidation bourgeoise

L'« épopée » napoléonienne, qui a conduit à travers l'Europe des troupes françaises tour à tour victorieuses et défaites, est aussi l'histoire d'une stabilisation intérieure. Dans une France économiquement marquée par vingt-cinq années de troubles, elle a fixé pour de nombreuses décennies à la fois le souvenir d'une glorieuse aventure et les bases de la nouvelle société bourgeoise.

«Soldat de la Révolution», «fondateur de la quatrième dynastie », qui succède à la mérovingienne, la carolingienne et la capétienne, «usurpateur» rejeté, en Europe par les vieilles monarchies, en France par les tenants de l'Ancien Régime comme par ceux de l'an II, Napoléon Bonaparte l'a été tour à tour. Il a traversé l'Europe en vainqueur puis en vaincu, et il l'a bouleversée. Il a puisé, dans la monarchie et la République, les instruments d'un système de gouvernement qui survivront bien au-delà de sa chute et donné pour longtemps à la vie publique française le thème du sauveur plébiscité en qui le peuple peut remettre sa destinée. Laisant derrière lui une France économiquement stagnante, il n'en a pas moins facilité l'installation de la nouvelle bourgeoisie dirigeante du siècle qui commence.

XXI.a. Le Consulat, l'ordre et la paix

« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée, elle est finie. » Dans ces mots de la proclamation de présentation de la nouvelle Constitution (celle de l'an VIII, décembre 1799), Bonaparte disait aux Français ce qu'ils attendaient : le maintien des acquis de la Révolution et le retour au calme. Maître désormais du pouvoir, il se met à la tâche avec trois objectifs : le bon fonctionnement de l'État, le contrôle de la société, la paix. En deux ans, l'essentiel en sera atteint.

XXI.a.i. Réorganiser l'État.

Et, pour cela, avoir une bonne Constitution, une bonne administration et de bonnes finances. La Constitution de l'an VIII, issue du coup d'État de Brumaire, met en œuvre le principe de Sieyès : « L'autorité vient d'en haut et la confiance d'en bas », mais cette fois au profit de Bonaparte. Elle établit en effet un Consulat où le pouvoir va à un Premier Consul qui a l'initiative des lois, traite du budget, de la diplomatie, de la guerre, nomme à presque tous les emplois et ne laisse à deux autres consuls que des fonctions honorifiques. Le pouvoir législatif se dilue entre quatre assemblées qui se neutralisent, et le système électoral - théoriquement revenu au suffrage universel - ne sert qu'à établir des listes de notabilités dans lesquelles le Premier Consul opère les choix qu'il veut.

Ce pouvoir fort se prolonge par une administration centralisée où, rigoureusement, la directive descend vers le bas et le renseignement remonte vers le haut. Le ministère de l'Intérieur, cet ancien secrétariat d'État à la Maison du roi, en est la pièce maîtresse. Sur le terrain, dans chaque département, le préfet, à qui on demande d'être aussi obéissant qu'efficace, applique les ordres du gouvernement et lui transmet enquêtes, statistiques, recensements, informations policières (*document 1, p. 264*). Jamais à ce point l'État n'avait tenu le pays.

Mais tout cela exige de l'argent et Bonaparte veut pour l'État des rentrées financières que ni l'Ancien Régime ni la République n'avaient su jusqu'ici se procurer en quantité suffisante. Pour y parvenir, il n'innove pas mais installe un rigoureux système d'établissement et de prélèvement de l'impôt, redonne du crédit à l'État par la création d'une Caisse d'amortissement, rend confiance au commerce en créant la Banque de France et confirme, comme unité monétaire, le franc, ce franc de germinal qui devait rester stable tout au long du 19^e siècle. Ainsi, preuve du succès de ces mesures, on peut annoncer en 1802 que le budget de l'État est en équilibre.

XXI.a.ii. Encadrer la société...

et, pour cela, calmer les esprits, fixer les règles du jeu social et, à moyen terme, tenir la

jeunesse. Bonaparte, pour qui la religion n'est pas « le mystère de l'Incarnation mais celui de l'ordre social », comprend qu'il faut réconcilier l'État et le catholicisme, qui tient au cœur de la plus grande part de la population. Il négocie donc, non sans peine, en 1801, avec Pie VII, un concordat¹ qui, aux yeux du pape, comble le fossé qui s'était creusé entre la papauté et les Français, et, à ceux de Bonaparte, en reconnaissant la religion catholique comme celle de la majorité des Français, réinsère le clergé dans les structures de l'État. Les deux partis y voient tant d'avantages que Pie VII ferme les yeux sur des articles organiques² que Bonaparte ajoute unilatéralement pour calmer les anciens révolutionnaires que tant de « capucinades » exaspèrent.

Pour sortir du désordre des systèmes juridiques issus de la monarchie et de la République, on tire la synthèse qui répondait à la mentalité du moment et à la volonté du Premier Consul : le Code civil des Français, dont les 2 281 articles publiés en 1804 affirment la fin des privilèges, la pleine reconnaissance du droit de propriété, l'autorité du chef de famille (la femme voit ainsi régresser son statut par les droits nouveaux reconnus aux hommes) et la liberté du travail... celle qui favorise l'employeur aux dépens de l'employé. Et la société trouve là pour deux siècles son cadre juridique.

Enfin, les écoles centrales, par une discipline trop lâche, une insuffisante insertion dans la culture classique, menacent de donner vie à une jeunesse mal soumise. Sans en revenir aux collèges dont le modèle se trouve chez les jésuites, on opte pour la création de lycées dont la discipline militaire avec uniforme et tambour, l'enseignement fortement orienté vers les langues anciennes, la soumission aux autorités administratives préparent un avenir plus sûr et des serviteurs plus dociles de l'État.

XXI.a.iii. Faire la paix... et marcher à l'Empire.

A son retour d'Égypte, Bonaparte trouve la France affrontée à une deuxième coalition des Anglais, des Russes et des Autrichiens. Mais plusieurs victoires, dont celle de Marengo le 14 juin 1800, poussent les Russes à se retirer, les Autrichiens à signer à Lunéville, le 9 février 1801, un traité qui confirme celui de Campoformio. Les Anglais sont donc à nouveau seuls et, préoccupés par une agitation intérieure et le mécontentement irlandais, mesurant aussi la puissance française, ils préfèrent négocier. La paix d'Amiens, signée le 25 mars 1802, ramène ainsi sur le continent la paix, qu'on n'avait pas connue depuis 1792.

Immense est donc le prestige du Premier Consul. Mais, pour ce maître à la légitimité discutable, chaque victoire est une menace : aura-t-on encore besoin de lui ? Il lui faut donc

¹ **Concordat.** Traité signé entre le pape et le chef d'un État pour fixer les relations de l'Église catholique et de l'État.

² **Articles organiques.** Dispositions ajoutées au Concordat de 1801 et votées sans l'accord du pape le 8 avril 1802 (18 germinal an X). Bonaparte modifiait l'esprit du Concordat dans un sens gallican. C'est ainsi, par exemple, que le pape ne pouvait diffuser aucune bulle ni envoyer aucun légat en France sans l'accord du gouvernement.

mieux asseoir son pouvoir. En jouant de deux arguments, la crainte du retour des Bourbons, la menace d'une reprise de la guerre, il devient en 1802 consul à vie comme rempart contre la poussée monarchiste du moment et, le 2 décembre 1804, alors que se fragilise l'instable paix d'Amiens, empereur des Français. Avec la caution populaire de plébiscites parfois aménagés, avec la caution religieuse de Pie VII, le « représentant couronné de la Révolution » renoue avec l'Empire de Charlemagne.

XXI.b. L'Empire, une fulgurante trajectoire militaire

En huit ans, de 1804 à 1812, Napoléon I^{er} conquiert l'Europe, ses troupes sont au Portugal et à Moscou, à Rome et à Hambourg. Dans une Europe de 167 millions d'habitants, l'Empire en comprend 44 et le « Grand Empire » en contrôle 82. Fulgurante, la trajectoire se termine en désastre, mais, par là même, achève de construire une légende qui nourrira les rêves -et parfois l'action - des générations à venir.

XXI.b.i. Les conditions de l'épopée.

Napoléon a deux atouts, son armée et son génie. Son armée, c'est celle qu'ont forgée la forte démographie de la France, dix années ou quinze de combats et l'attachement à des valeurs sûres, l'amour de la République ou la fidélité au chef victorieux, en trois mots le nombre, l'expérience, l'idéal. En revanche, il n'y a d'innovation ni dans les équipements ni dans les méthodes de la guerre, et c'est avant tout avec les jambes des soldats qu'ont été remportées les victoires.

Son génie, c'est un extraordinaire sens du terrain, sur les grands comme sur les petits espaces, une capacité à pressentir la logique de l'adversaire, un dynamisme impérieux qui entraîne les hommes (en trois jours, du 13 au 16 janvier 1797, la division Masséna fait cent kilomètres à pied et participe à trois combats victorieux), un sens de la manœuvre qui s'impose à l'ennemi et l'amène à subir le lieu et les conditions du combat. Mais l'Empereur ne laisse aucune initiative à ses subordonnés et son génie est celui d'un homme seul. Ses ennemis s'en souviendront le moment venu.

XXI.b.ii. L'ascension.

C'est fondamentalement par rapport à l'Angleterre que se construit une politique extérieure qui peu à peu devient européenne et par là démesurée. Côté anglais, il s'agit de garder la maîtrise des mers et aussi un marché européen sans lequel l'économie étouffe. Côté français, il faut, par l'arme économique ou militaire, imposer l'autonomie du système continental et le libérer du joug anglais, et, pour y parvenir, Napoléon dut bouleverser l'ancien régime européen.

A trois reprises, les puissances continentales, poussées par l'Angleterre, subissent la victoire française. En 1805, l'Autriche est la grande vaincue ; en 1806 et 1807, la Prusse et aussi la Russie ; en 1809, à nouveau l'Autriche. Au-delà des victoires éclatantes - Austerlitz, 2 décembre 1805 ; Iéna, 14 octobre 1806 ; Wagram, 6 juillet 1809... -, une réorganisation de l'Europe se fait au profit de Napoléon et des membres de sa famille, dans la perspective d'une fermeture du continent à l'Angleterre. En Allemagne, Westphalie, Saxe, Hanovre croissent au détriment de la Prusse et de l'Autriche. Napoléon devient roi d'Italie, annexe les États pontificaux et vassalise le royaume de Naples. Son frère devient roi d'Espagne. Un grand-duché de Varsovie se crée en Pologne. Les provinces illyriennes sont rattachées à la France, et l'Empire, avec 130 départements, s'étend en plus du territoire national sur la Belgique, la Rhénanie, la Hollande et jusqu'à Rome au sud et Hambourg au nord. Alliances et politique matrimoniales se joignent à l'action militaire : en 1807 et 1808, à Tilsit et Erfurt, Napoléon amène le tsar Alexandre I^{er} à fermer ses côtes à l'Angleterre ; en 1810, il épouse Marie-Louise, fille de l'empereur d'Autriche, et entre ainsi dans le concert des familles régnantes européennes.

Zénith apparent de cette trajectoire, les années 1810-1811 dissimulent encore les deux difficultés qui pourtant annoncent le déclin. Dès 1805, l'Angleterre avait écrasé la flotte française à Trafalgar et ruiné tout projet de débarquement. Le combat ne pouvant plus être qu'économique, Napoléon, par les décrets de Berlin (novembre 1806) et de Milan (décembre 1807), fermait les côtes européennes aux marchandises anglaises. Mais encore fallait-il que ce « Blocus continental » fût réel. Et c'est en particulier pour l'imposer en Espagne que l'Empereur s'enfonça dans une guérilla où il commence à user ses forces.

XXI.b.iii. Le déclin.

Avec l'Angleterre, c'est donc la guerre d'usure, et l'année 1811-1812 la vit chanceler. Mais Napoléon, inquiet de l'incertaine alliance du tsar, voulut ramener celui-ci dans son camp par la force. Et c'est la campagne de Russie, prévue comme une guerre éclair et qui tourne à la tragédie dans l'hiver 1812 : des 675 000 hommes qui passent le Niémen en juin 1812, 18 000 reviennent (d'autres suivront plus tard) en décembre. Après la Russie, ce sont l'Allemagne, la Hollande, l'Italie, l'Espagne qui sont perdues en 1813. La campagne de France (1814) voit bien renaître le génie militaire du général de l'armée d'Italie, mais la trahison des corps constitués l'emporte. L'Empire est balayé ; Napoléon abdique le 6 avril 1814 et part pour l'île d'Elbe.

En deux ans, le rêve s'est donc effondré : il renaît pourtant. De l'île d'Elbe, Napoléon voit s'installer une première Restauration des Bourbons qui fait revivre les souvenirs révolutionnaires et l'hostilité à l'Ancien Régime. Il tente à nouveau sa chance : « le vol de l'aigle » le ramène à Paris le 1^{er} mars 1815, mais là, au lieu d'accepter l'aide populaire et de se fonder sur l'esprit de l'an II, il prend appui sur un très libéral « Acte additionnel aux Constitu-

tions de l'Empire » et sur une classe de notables qui ne lui fait pas confiance. Comme les Alliés ont décidé sa perte, il prend donc les armes et, dans un ultime duel avec l'Anglais, perd définitivement la partie à Waterloo le 18 juin 1815. C'en est fini. Le 16 octobre 1815, Napoléon est emprisonné dans l'île de Sainte-Hélène. Il y mourra le 5 mai 1821.

XXI.c. L'Empire et l'installation des notables

A ces pages glorieuses et sanglantes en répondent d'autres, plus tranquilles, mais qui, tout autant et sans doute plus, redessinent le visage de la France.

XXI.c.i. L'Empereur, les notables et les classes populaires.

Napoléon, nouvellement légitimé par le sacre, veut donner satisfaction à une société avide de calme et rassurée par la réorganisation consulaire. Mesurant avec autant de réalisme que de perspicacité les besoins du peuple et les demandes de la bourgeoisie montante, il tente de répondre aux uns et aux autres.

Paysans et ouvriers, dans l'ensemble, sont satisfaits de l'Empire et en constitueraient même le plus ferme appui si celui-ci leur était demandé, mais ce n'est pas le cas. La grande conquête de 1793 sur la suppression totale des droits féodaux n'est pas remise en cause, l'accès à la propriété n'est plus impossible, la conscription n'exerce pas encore de ponction insupportable, et cela convient au monde rural. Quant aux ouvriers, ils ont certes bien peu de libertés, l'obligation du livret ouvrier³ et l'interdiction de coalition, mais il y a de la nourriture dans les villes et du travail dans les entreprises, et c'est là l'essentiel.

Mais c'est sur les autres classes que l'Empereur entend fonder son pouvoir et c'est avec elles qu'il entend structurer l'État et la société. A la bourgeoisie, il offre, par la carrière des armes et par celle de l'administration, les nouveaux moyens de la promotion. En effet, dans le prolongement des efforts de centralisation et d'uniformisation que tentaient déjà la monarchie et la Convention, un monde de fonctionnaires s'installe dans tout le pays. L'éventail des salaires est très large (un préfet de 1810 perçoit à peu près 50 000 francs par an - sans compter d'autres avantages - et l'expéditionnaire de deuxième classe 1 200 francs, mais tous deux ont le privilège de communier de près ou de loin à l'autorité de l'État), mais un filtre se crée qui permet au mérite d'être récompensé par l'ascension sociale. L'armée aussi est le moyen de cette ascension et on a pu déterminer que le principal milieu d'origine des généraux de l'Empire était la moyenne bourgeoisie de la région parisienne. Enfin, les affaires aussi peuvent être l'occasion de percées spectaculaires (Richard-Lenoir, Ternaux dans l'industrie ; Perregaux, Mallet, Laffitte

³ **Livret ouvrier.** Institué par la loi du 22 germinal an XI (12 avril 1803) mais déjà employé sous l'Ancien Régime, ce livret était un fascicule que l'ouvrier avait l'obligation de remettre à l'embauche à son patron, qui le lui rendait à la débauche. Grâce à lui, la police pouvait suivre les migrations ouvrières, freiner les débauchages entre entreprises, suivre les individus qu'elle considérait comme dangereux.

dans la banque). Mais, à tous, il faut la consécration de la propriété foncière et, comme l'impôt sur la terre est le plus lourd et que les membres des collèges départementaux où l'on puise les cadres du nouveau régime sont pris parmi les six cents électeurs les plus imposés, la terre se retrouve être la mesure de l'importance de cet homme de premier plan, le notable.

A lui et aux siens, Napoléon apporte un cadre solide de formation en insérant en 1808 le lycée dans la structure rigide de l'Université impériale et en étatisant la religion jusqu'à la caricature dans ce « Catéchisme impérial » de 1806 où le manquement à l'Empereur entraîne la damnation éternelle. Mais il lui apporte deux marques de distinction sociale surtout, la Légion d'honneur⁴ et l'entrée dans cette nouvelle noblesse qui naît en 1806 au sein de la famille impériale et s'organise en 1808 quand le maréchal devient altesse sérénissime, le ministre, baron, et le président du collège électoral, comte. Ces nouvelles élites devaient intégrer l'ancienne noblesse et le tout devait assurer le soutien de la dynastie. L'avenir en montrera vite les limites.

XXI.c.ii. Le dérèglement du système.

Si la société donne vers 1810 une impression de bon fonctionnement, c'est qu'elle bénéficie de deux facteurs favorables, la lourde main organisatrice de l'Empereur, mais aussi la guerre victorieuse qui satisfait les cœurs et rapporte de l'argent. Or la guerre dure, bientôt elle n'est plus victorieuse, et les grincements mineurs deviennent moyens de blocage ; il y a des malaises et des mécontentements. Malaise religieux avec la reprise du conflit avec le pape, dont on confisque les États en 1809, qui refuse de donner l'investiture canonique aux évêques et favorise ainsi le rapprochement des royalistes et des catholiques. Malaise économique et social consécutif au Blocus continental, aux difficultés d'approvisionnement, à l'alourdissement des impôts indirects, les « droits réunis » : il y a des émeutes à Caen en 1812, il faut fusiller pour faire des exemples et la bourgeoisie commence à craindre pour ses intérêts. Enfin, la conscription devient d'une intolérable lourdeur, les désertions se multiplient donc et la propagande anglaise a beau jeu de diffuser la légende de l'ogre dévoreur de chair fraîche. Ainsi apparaît une fragilité qui s'illustre en octobre 1812 quand, le bizarre général Malet faisant croire à la mort de l'Empereur, personne ne songe alors à mettre en œuvre le processus réglementaire de la succession impériale.

Mais c'est avec les vrais périls, campagnes de Russie, d'Allemagne, de France, qu'éclate la fragilité réelle de la construction politique. L'armée tient, mais pas toujours ses chefs. Le peuple pourrait peut-être redevenir la nation en armes de l'an II, mais Napoléon ne veut pas

⁴ **Légion d'honneur.** Ordre créé le 29 floréal an X (19 mai 1802) pour récompenser les services civils, militaires ou ecclésiastiques des citoyens envers l'État. Il a d'abord comporté l'attribution d'un traitement sous forme de biens nationaux. Mais le décret du 28 février 1809 le supprima. La Légion d'honneur ne risquait plus de recréer une aristocratie foncière ; elle devenait une récompense individuelle.

être « empereur de la jacquerie ». Quant aux notables, ils préfèrent charger les ennemis de Napoléon de protéger les acquis que celui-ci leur avait donnés. La société remodelée se détourne de celui qui l'a pétrie et le système napoléonien s'effondre alors que son œuvre se prolonge.

XXI.d. La Révolution et l'Empire : vingt-cinq ans de stagnation économique

Ainsi, après vingt-cinq ans de troubles intérieurs et extérieurs, la France sort transformée dans ses structures politiques et sociales et peut-être dans sa mentalité. En revanche, la mutation économique ne s'est pas faite.

XXI.d.i. La démographie.

Apparemment, la situation démographique reste favorable. De 1789 à 1815, la population passe de 26,5 à 30 millions d'habitants et cela malgré bien des épreuves : 1 250 000 morts (ou disparus ou fixés à l'étranger) dans la guerre extérieure, 20 000 victimes de la Terreur, un nombre important mais discuté de victimes de la guerre civile et particulièrement de la guerre de Vendée... une hécatombe surtout masculine qui entraîne un déséquilibre identique à celui qu'on retrouvera en 1918. Mais des tendances profondes se manifestent aussi. La cellule familiale se fragilise plus que dans le reste de l'Europe, car le divorce a été reconnu officiellement de 1792 à 1816. Elle se restreint aussi : en 1789, les moins de vingt ans représentent 45 % de la population et, en 1815, 41 %. Le faible développement démographique de la France du 19^e siècle se dessine alors.

XXI.d.ii. L'économie.

Dans cette société, le dynamisme et l'innovation économiques sont rarement présents. La principale victime des guerres est le commerce extérieur, qui, en expansion pendant le 18^e siècle, se heurte désormais à des obstacles majeurs : le contrôle des mers par l'Angleterre, la politique de blocus, mais aussi la révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue en 1791 ou la fin de la fonction de redistribution des denrées coloniales ; l'axe commercial Amérique du Nord-Europe de l'Ouest échappe à la France, et les ports français, leur arrière-pays, les industries nombreuses qu'ils induisaient entrent dans une phase de régression qui explique largement le contraste futur des activités entre la France du Nord-Est et celle du Sud-Ouest.

L'industrie, elle, a connu une évolution plus contrastée. Des secteurs progressent : le coton qui a profité de la paix d'Amiens pour se moderniser avec du matériel anglais, l'industrie chimique qui bénéficie de progrès techniques (le procédé Leblanc pour la soude), la soie qui profite des commandes de la cour, le sucre de betterave qui prend à cette époque

un premier essor ; mais des pans entiers de l'industrie de l'Ouest s'effondrent, des réalisations nées d'un volontarisme protectionniste s'avèrent fragiles, les pénuries causées par le blocus s'alourdissent. Et, finalement, les effets d'entraînement parviennent mal à se faire sentir.

Comme le monde paysan, dans l'ensemble satisfait de son sort, même s'il faut bien distinguer une paysannerie propriétaire d'une paysannerie sans terre, s'installe dans un système peu créatif, pauvre en capital, qui, sans crise majeure, envoie peu de déracinés vers ce qui pourrait devenir un prolétariat industriel et n'entre pas dans la voie d'une révolution agricole, la France reste hors des grandes mutations et laisse l'Angleterre accentuer son avance. L'économie, qui n'aime pas les à-coups, a fait payer à la France l'agitation qu'elle a connue dans ce quart de siècle.